



Communiqué de presse

Sujet	Assemblée des délégués le 12 avril 2014
Pour tout renseignement	Laurent Seydoux, vice-président, tél. +41 79 203 74 05 Martin Bäumle, président, tél. +41 79 358 14 85
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, case postale 367, 3000 Berne 7, tél. +41 31 322 60 57, Courriel : suisse@vertliberaux.ch, http://www.vertliberaux.ch
Date	12 avril 2014

Les Vert'libéraux ont pris position sur divers objets de votations et s'opposent à un second tube au Gothard

Lors de leur Assemblée des délégués (AD) à Näfels, les Vert'libéraux ont approuvé l'Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base. Ils avaient décidé lors de la dernière AD de s'opposer aux autres propositions soumises le 18 mai, à savoir l'initiative sur les salaires minimum, l'initiative « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec les enfants » et l'achat d'avions de combat Gripen. Les Vert'libéraux se positionnent également clairement contre une caisse maladie unique et contre l'initiative « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration », sur laquelle le peuple est appelé à se prononcer dans le courant de cette année. Et pour terminer en beauté, les Vert'libéraux défendent l'article constitutionnel protégeant les Alpes et refusent donc la construction d'un second tube au Gothard.

Les Vert'libéraux se sont prononcés avec 111 voix en faveur de l'Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base, contre 8 voix et 1 abstention. La Conseillère Margrit Kessler a relevé : « Les médecins de famille revêtent une importance cruciale dans notre système de santé. Le Oui à l'Arrêté sur les soins médicaux de base renforcera ce rôle. » Les délégués avaient déjà pris position sur les autres sujets soumis en votation le 18 mai lors d'une AD précédente. Ils refusent l'initiative pour les salaires minimum des syndicats avec 89 Non contre 4 oui et 3 abstentions, car elle mettrait en danger de nombreux emplois, en particulier dans les régions rurales. Ils ont de même récusé l'initiative « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec les enfants » avec 90 voix contre 5 Oui et 7 abstentions. Ils soutiennent par contre une réglementation du sujet au niveau de la législation. Les Vert'libéraux se sont déjà prononcés contre l'achat de l'avion de combat Gripen avec 82 Non contre 9 oui et 11 abstentions lors de la saisie du référendum en automne 2013.

Les Vert'libéraux opposés à une caisse maladie publique

Les délégués se sont prononcés sur deux objets, qui seront soumis à l'approbation de la population dans le courant de cette année. Ils ont refusé l'initiative populaire « Pour une caisse publique d'assurance maladie » avec 81 Non contre 30 Oui et 7 abstentions. Le Conseiller national Thomas Weibel a fait remarquer que « Les assurés doivent garder leur liberté de choix – aussi pour l'assurance de base. En outre, la concurrence promet un meilleur service à la clientèle de la part des caisses maladie. » Les délégués ont également refusé avec 115 Non contre 3 Oui et 3 abstentions l'initiative populaire « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration ». Le Conseiller national Thomas Maier a résumé le consensus : « Au lieu de compliquer la TVA en défendant les intérêts particuliers de la branche de la gastronomie, les Vert'libéraux exigent un taux unique pour la TVA, ou mieux encore, son remplacement tel que le prône notre initiative populaire « Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie » et donc sa suppression totale. »

Oui à l'article constitutionnel sur la protection des Alpes, non à un second tube au Gothard

En fin de journée, lors d'une votation consultative, les délégués ont professé vouloir respecter l'article constitutionnel protégeant les Alpes. En toute logique, ils se déclarent contre la construction d'un second tube au Gothard avec une majorité très claire (114 Non contre 4 oui et 3 abstentions). La présidente du groupe parlementaire Tiana Angelina Moser constate : « La proposition du Conseil fédéral demandant la construction d'un second tube est un leurre. Le régime

unidirectionnel dans les deux tubes du Gothard ne résisterait pas longtemps à la pression émanant tant des transporteurs et touristes suisses qu'étrangers. L'article constitutionnel sur la protection des Alpes passerait vite aux oubliettes. Les Vert'libéraux lutteront donc de toutes leurs forces contre la construction d'un second tube au Gothard. » Au lieu de construire un nouveau tunnel routier, le transfert du transport de marchandises sur le rail, qui est beaucoup plus sûr, doit être poursuivi de manière cohérente.